



HAL
open science

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE). 2011, Université de Bourgogne. hceres-02036510

HAL Id: hceres-02036510

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036510>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001057

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Présentation de la mention

La mention Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE) de l'Université de Bourgogne propose quatre spécialités (Allemand, Anglais, Espagnol et Italien) parfaitement harmonisées entre elles, mettant ainsi en évidence une volonté de coordination et de collaboration entre les enseignants. Elle assure l'apprentissage et la maîtrise de quatre langues étrangères et de leurs littératures et civilisations respectives. Les enseignements permettent aux étudiants de pratiquer et de maîtriser au moins deux, voire trois des langues enseignées, une seule faisant l'objet d'une spécialisation et les autres menant à des certifications. Par ailleurs, les étudiants ont la possibilité et sont fortement encouragés à une mobilité internationale (un semestre ou une année), qui leur permet de maîtriser la langue de spécialité qu'ils ont choisie et les aide à préparer leur projet professionnel, qui concerne souvent l'enseignement.

Dans l'objectif d'une plus large professionnalisation, la formation propose, en L3, cinq parcours pour chacune des spécialités: Langue vivante initiation, Langue vivante approfondissement, Enseignement PE/PLC (professeur des écoles, professeur lycées et collèges), Enseignement FLE (Français langue étrangère) et Monde de l'entreprise et des administrations. Certains parcours visent plus particulièrement des emplois dans la fonction publique (enseignement, recherche, administration) et d'autres dans l'entreprise (médiateur linguistique et culturel métiers des relations publiques, de la communication, de la documentation, de l'édition, du tourisme, de la traduction, de l'interprétariat, du journalisme).

Indicateurs

| | |
|---|------|
| Nombre d'inscrits en L1 | 277 |
| Nombre d'inscrits en L2 | 183 |
| Nombre d'inscrits en L3 | 179 |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | NR |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant | NR |
| % d'abandon en L1 | 24 % |
| % de réussite en 3 ans | 51 % |
| % de réussite en 5 ans | NR |
| % de poursuite des études en master ou dans une école | NR |
| % d'insertion professionnelle | NR |



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Sur le plan pédagogique, les enseignements semblent en adéquation avec les objectifs de la formation. Ils sont équilibrés, progressifs et de plus en plus spécialisés vers les métiers (de l'enseignement ou de l'entreprise), année après année. La littérature, l'histoire et la civilisation des pays où sont parlées les langues étudiées constituent une part conséquente des enseignements, également de plus en plus importante au fur et à mesure que l'étudiant progresse dans sa formation (jusqu'à atteindre plus des 2/3 de la formation au niveau L3). En marge des UE « langues », « culture », « culture et civilisations », existent des UE « outils » (LV2, structures de la langue française, synthèse de documents, informatique), qui permettent le développement de compétences transversales. La proportion élevée de travaux pratiques (TP) et de travaux dirigés (TD), très élevée aux cours des deux premières années (environ 4/5 des enseignements en L1, et près de 3/4 en L2), est très favorable à l'apprentissage des langues. Des stages (de une semaine en L2 et L3) ne sont prévus que pour les étudiants suivant un parcours Enseignement. Les enseignements d'ouverture peuvent faire défaut : les UE de culture générale sont dans l'ensemble proches des spécialités, alors qu'elles pourraient éventuellement être mutualisées avec d'autres mentions du domaine Arts, lettres, langues.

Les cinq parcours proposés en L3 permettent une spécialisation, quoique assez limitée, dans les domaines indiqués : les 4 heures hebdomadaires qui y sont consacrées sont, en fonction des parcours, soit des TD, soit des CM, ce qui est discutable.

Les débouchés annoncés sont nombreux et divers, et particulièrement adaptés à des besoins locaux (enseignement, administration et entreprises). Dans les faits, le dossier mentionne les très bons résultats au CAPES (66 % d'admis en Allemand, 43 % en Anglais, 23 % en espagnol) et à l'agrégation (où les pourcentages d'admis en Allemand, Anglais et Espagnol sont respectivement de 50 %, 41 % et 30 %). Même si ces résultats sont d'abord à mettre au crédit des formations visant à la préparation de ces concours, ils révèlent la qualité de la formation initiale donnée en licence. Près du quart (23,5 %) des diplômés poursuivent leurs études à l'étranger, ce qui est un taux élevé en comparaison de formations équivalentes au plan national. Hormis cela, les autres débouchés (concours d'entrée dans les écoles de journalisme, de traduction, les Instituts d'études politiques, concours internationaux et les concours administratifs, activités professionnelles liées à l'international, médiation linguistique et culturelle : traduction, interprétariat, relations publiques, édition, documentation, tourisme etc). restent assez théoriques puisqu'ils ne sont pas dans le dossier étayés par des statistiques qui permettraient de savoir combien de diplômés ils concernent. Les informations fournies ne permettent pas de savoir si les responsables de la formation connaissent -ou non- le devenir des diplômés.

Au delà de ce qui peut être réalisé dans le cadre de partenariats existants (Rectorat, ville de Dijon), l'intervention dans les enseignements de quelques professionnels extérieurs à l'Université, éventuellement en concertation avec la mention LEA, et/ou la mise en place d'un enseignement spécifique concernant le projet professionnel des étudiants (PPE), pourraient encourager les étudiants à préciser leur projet professionnel. Les réorientations et passerelles vers d'autres mentions du domaine sont possibles, mais ne semblent pas particulièrement concerner les licences professionnelles proposées par l'établissement.

Les taux de réussite sont élevés : ils sont en moyenne de 69 %, 88 % et 81 % en L1, L2 et L3.

Les enseignants s'impliquent dans l'information aux lycéens et étudiants, ces derniers recevant toutes les informations indispensables pour faire leurs choix de parcours/d'options. Une remise à niveau en langue et un tutorat d'accompagnement contribuent à limiter l'échec. Ces mesures pourraient être éventuellement accompagnées d'un cours de méthodologie du travail universitaire en L1. Les évaluations des enseignements par les étudiants, qui deviennent systématiques, sont utilisées pour réajuster la formation en conséquence. Le dossier, dans l'ensemble, révèle une réelle volonté de l'équipe pédagogique de chercher à encourager la réussite des étudiants. La formation est flexible et peut accueillir des étudiants avec des contraintes particulières.

- Points forts :

- Enseignements permettant une intégration dans plusieurs masters proposés par l'établissement.
- Cinq parcours différents et professionnalisants.
- Ouverture à l'international (nombreuses mobilités Erasmus entrantes et sortantes).
- Equipe enseignante à l'écoute des étudiants et des lycéens, et qui œuvre pour la réussite aux examens.



- Points faibles :
 - Peu de suivi des diplômés (ou non diplômés).
 - Manque de lisibilité et de réelle spécialisation des enseignements mineurs (options) proposés dans les différents parcours.
 - Défaut d'ouverture vers le monde de l'entreprise.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La mention LLCE propose une formation indéniablement de qualité et qui reflète la volonté de ses enseignants d'être à l'écoute des étudiants et de rechercher leur réussite. Les taux de réussite en L1/L2/L3, et les résultats au concours de l'enseignement en attestent.

Cependant, le devenir de ceux qui ne souhaitent pas enseigner ne semble pas connu, ou n'est pas présenté, et cela constitue le principal défaut du dossier. Une meilleure connaissance du suivi des diplômés (poursuites d'études, insertion professionnelle) permettrait d'adapter les enseignements aux réels besoins des étudiants, éventuellement en proposant de vrais parcours mineurs adaptés aux projets professionnels.

Au vu des informations fournies, il semble que les efforts d'ouverture vers le monde de l'entreprise devraient être poursuivis, afin d'encourager l'insertion professionnelle, par exemple dans les domaines du journalisme, du tourisme, de la communication, etc. Cela pourrait passer par des interventions de professionnels représentant ces différents secteurs. Un autre moyen consisterait à systématiser la réalisation d'un stage de quelques semaines, et ce dans tous les parcours.

D'autre part, d'éventuelles réorientations (sortantes, ou entrantes) pourraient probablement être facilitées en proposant davantage d'enseignements en dehors de l'UFR (notamment en première année). Cela pourrait contribuer à réduire encore l'échec en L1.